

Chers collègues des services de police,

La Swiss Paramedic Association est heureuse de constater que les services de secours ont une excellente collaboration avec les organes de police en Suisse dans de nombreux domaines. Un grand merci pour cela !

Beaucoup de choses se sont passées ces dernières années, non seulement en matière d'interventions au front ou de formations continues, mais aussi en ce qui concerne les relations avec les médias et la communication vers l'extérieur. Nous sommes très heureux lorsque les services de presse de la police rendent également hommage au travail des services de secours dans leurs communiqués de presse.

Dans ce contexte, il est essentiel pour nous, en tant qu'association professionnelle, que les termes corrects soient utilisés vis-à-vis des journalistes. En effet, tout comme dans le "jargon policier", il existe dans les services de secours et la médecine d'urgence préhospitalière des expressions qui nous tiennent à cœur et pour lesquelles nous nous engageons depuis des années afin qu'elles puissent être ancrées dans la population.

Nous ne voulons pas mâcher nos mots : Parfois, les forces d'intervention des services de secours sont agacées par l'utilisation d'une terminologie erronée, inappropriée ou trompeuse dans les communiqués de presse de la police. Avec cette lettre, nous aimerions vous apporter une aide.

Pourquoi cela nous tient-il à cœur ?

L'histoire des services de secours suisses, et en particulier leur professionnalisation, ne remonte pas aussi loin que celle de la police. Dans l'esprit de la population suisse, l'image d'un "conducteur d'ambulance" - peu formé sur le plan médical, il est vrai - est malheureusement encore très présente. Malheureusement, trop peu de gens savent qu'aujourd'hui, dans la plupart des régions de Suisse, ce sont des professionnels hautement qualifiés (ambulanciers diplômés ES) qui occupent les véhicules d'intervention. Comme, selon l'événement ou la région, c'est souvent la police cantonale ou municipale compétente qui se charge des relations avec les médias, nous souhaitons aider nos collègues de la police à choisir les termes corrects.

Comment pouvez-vous nous aider ?

Bien entendu, tout service de secours est heureux de voir son travail au front bénéficier d'une couverture médiatique. Si le service de sauvetage est impliqué dans un événement, nous vous prions de le mentionner nommément dans un éventuel communiqué de presse. En fonction de l'ampleur de l'événement et de la mobilisation des moyens d'intervention des services de secours, il est également possible de donner plus d'une phrase dans le communiqué.

Utilisez toujours les termes corrects dans les communiqués de presse, mais aussi sur tous les autres canaux, qu'ils soient internes ou externes. Cela ne vous semblerait-il pas étrange de lire dans les médias "Le service de sécurité était rapidement sur place" lors d'une intervention de la police ?

Vous trouverez en annexe la terminologie officielle de l'IAS (Interassociation de sauvetage). Les trois termes les plus importants sont:

Terme correct	Description/Définition	Non comme cela...
Service de sauvetage ou d'urgence	Organisation ou institution active dans le domaine du sauvetage et des soins médicaux d'urgence.	<ul style="list-style-type: none"> - SMUR - Equipe médicale
Ambulancier/ière diplômé/e ES (ou forme abrégée "ambulancier/ère")	Professionnel de la santé qui assure, de façon autonome (dans plus de 90% des interventions) ou conjointement avec le médecin d'urgence la prise en charge préhospitalière d'un/de patient(s) en situation de détresse, de crise ou de risque.	<ul style="list-style-type: none"> - Secouriste - Urgentiste - Brancardier/-ère - Soignant/-e
Ambulance	Véhicule construit et équipé pour le transport, le traitement intensif et la surveillance de patients en détresse.	<ul style="list-style-type: none"> - Véhicule sanitaire

Il serait formidable que les services de presse de la police continuent à parler des collègues du service de secours dans leur communication d'intervention. Nous serions très heureux si les termes utilisés étaient encore plus corrects. Merci beaucoup!

Si vous avez d'autres questions sur ce thème, nous nous tenons volontiers à votre disposition.

Salutations collégiales



Michael Schumann

Président

@ Vous pouvez volontiers transmettre la présente lettre aux corps de police municipaux ou régionaux de votre canton.